

REPUBLIQUE DU TCHAD



Au service
des peuples
et des nations

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

DOCUMENT DE PROJET

Intitulé du projet : Appui à la diversification de l'économie tchadienne

Numéro du projet: 00104688

Partenaire de réalisation: Ministère des mines, du développement industriel, commercial et de la promotion du secteur privé

Date de démarrage: Janvier 2017

Date d'achèvement: Décembre 2021

Date de réunion du Comité Local d'Examen et d'Approbation du Projet: 05 mars 2018

Description succincte

Ce projet porte principalement sur l'appropriation et l'opérationnalisation du cadre national de promotion du secteur privé dans la perspective de la diversification de l'économie, de la création d'emplois pour les couches vulnérables et de la promotion de la croissance inclusive. Il permettra également de mettre sur pied le cadastre minier. Ainsi, les résultats du projet seront de deux ordres :

- La réalisation d'études thématiques pour éclairer le pilotage du développement sur les déterminants de la croissance inclusive et de la diversification économique dans le contexte tchadien;
- L'appui pour la mise sur pied du cadastre minier.

Les activités dans le cadre de ce projet vont impliquer tous les acteurs du développement, dont le Gouvernement, le secteur privé, les organisations de la société civile ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

UNDAF 2017-2021, Effet stratégique 7 : D'ici 2021, l'État tchadien met en place une politique nationale de développement générant la croissance inclusive et les opportunités de création d'emplois décents, particulièrement pour les jeunes et les femmes, y compris les réfugiés Produit 1 : Les initiatives de développement du secteur privé et de diversification économique sont promues (Marqueur genre : 1) Produit 2 : Les capacités nationales en gestion des industries extractives sont renforcées (Marqueur genre : 1)	Total des ressources nécessaires :	USD 1 934 076	
	Total des ressources allouées :	TRAC du PNUD :	900 000
		Donateur :	
		Gouvernement :	
		Apports en nature :	
	À financer :	1 034 076	

Approuvé par :

Gouvernement Le Ministre des Mines, du Développement Industriel, Commercial et de la Promotion du Secteur Privé		PNUD La Directrice Pays	
YOUSSEF ABASSALLAH		Mme CAROL-FLORE SMERECZNAK	
Date : 30 MAI 2018		Date :	

I. PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le Tchad est un des pays les plus pauvres du monde, classé 186^{ème} sur 188 pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH) qui s'est établi en 2015 à 0,396 (Rapport mondial sur le développement humain 2016). Des efforts ont été entrepris pour promouvoir le développement humain dans le sillage de l'exploitation depuis 2003 des ressources pétrolières et la mise en œuvre des Stratégies Nationales de réduction de la pauvreté (SNRP). Selon le Rapport mondial sur le développement humain (RMDH 2016), le pays a enregistré des progrès en termes de développement humain au sens de l'IDH qui a augmenté en moyenne de 2,13% par an sur la décennie 2000-2010 et de 1,37% par an sur la période 2010-2015. Il a enregistré un taux de croissance économique annuel moyen d'au moins 8% pendant la décennie 2004-2014, suite au boom pétrolier qu'a connu le pays sans pour autant parvenir à réduire les inégalités (hausse de l'indice de Gini de 0,49 à 0,51). Le secteur pétrolier représentait en 2014 plus de 90% des recettes d'exportation, 60% du budget et plus de 30% du PIB illustrant la faible diversification des sources de la croissance économique (Perspectives économiques en Afrique 2015, BAD-PNUD). Le secteur agricole informel continue à être le principal pourvoyeur de richesses nationales (plus de 50% du PIB, depuis 2010, WBI, 2016). En effet, le Tchad dispose d'énormes potentialités (gomme arabique, bétail, poisson) à valoriser pour pallier la conjoncture défavorable de la branche pétrolière, et aussi remédier à la faible diversification de l'économie (Perspectives économiques en Afrique 2017, BAD-PNUD).

Depuis 2015, le secteur économique connaît une forte contraction de son activité en raison essentiellement de la forte baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux. L'impact de cette baisse est la cause principale d'une réduction importante et généralisée des investissements (tant publics que privés). Au regard de la conjoncture prévalant sur les marchés pétroliers internationaux et de leurs perspectives à moyen terme, la question de la capacité de l'État tchadien à mener à terme ses différents programmes d'investissements publics réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'émergence est désormais posée. Le pays a également été affecté par les dépenses occasionnées par l'accroissement des dépenses sécuritaires en réponse aux menaces et actions terroristes sur le territoire national et surtout en appui aux pays voisins et amis du Sahel. Le taux d'inflation qui a atteint 1,7 % en 2014 est resté conforme à la norme communautaire fixée à 3% en Zone CEMAC en 2015 et 2016 malgré les perturbations liées au contexte sécuritaire sur les circuits d'approvisionnement et d'exportation du pays. La préservation des acquis, au plan économique et financier, notamment les effets bénéfiques de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) fin avril 2015, rend indispensable une gestion prudente de l'endettement au regard de la forte volatilité actuelle des cours du pétrole, la poursuite et l'intensification de la consolidation budgétaire. Cette politique de consolidation budgétaire est une des conditions de réussite de la transformation structurelle du pays qui demeure un des objectifs majeurs de la politique du Gouvernement en vue de l'émergence économique en 2030.

Dans le domaine minier, le sous-sol du Tchad, vaste de 1.284.000 km², regorge d'énormes potentialités. Avec ses socles précambriens et ses cinq massifs cristallins séparés par des bassins sédimentaires dont le grand bassin du Lac Tchad qui fait environ les 2/3 du pays; des indices d'or, d'uranium, de tantale, de calcaire, de marbre, de cuivre, d'étain, de tungstène, de graphite, et même de diamant sont découverts ici et là. Malgré tous ces indices, le secteur minier est toujours resté embryonnaire. Quelques activités artisanales de l'or se font depuis fort longtemps dans le Mayo-Kebbi ouest (à Gamboké au nord de Pala et à Léré), le Sila, le Wadi Fira et, depuis très peu, dans le Tibesti et le Batha. Le calcaire est exploité à Pala par une cimenterie mise en exploitation par la Chine depuis la mi-février 2012. Une cartographie des mines pourra susciter beaucoup d'espoir et soutenir le progrès observé actuellement. On note déjà une certaine amélioration dans le dynamisme minier. Trois permis ont été ainsi octroyés au nord du pays, une douzaine à l'est et plus d'une dizaine au sud-ouest, à des compagnies russes, franco-suisses, chinoises ou sud-africaines. Des autorisations de petite mine sont même accordées, en partie, à des compagnies chinoises.

Avec la baisse du prix du baril du pétrole, le Tchad a connu une baisse drastique de ses recettes budgétaires. En 2017, les recettes attendues ne devraient plus être que de 692 milliards FCFA, contre 937 milliards F CFA de dépenses prévues (Loi des Finances 2017). Pour améliorer le niveau des recettes hors pétrole, des innovations fiscales ont été introduites dans la loi de finances en vigueur. Dans le secteur minier, les taxes sur la prospection, la recherche et l'exploitation des substances minérales et des matériaux divers, sont ainsi relevées de manière considérable. Si au cours des trois dernières années, les recettes minières du Tchad se sont sensiblement accrues conformément aux prévisions, la situation de crise économique et financière a contraint le gouvernement à mettre en place des stratégies pour juguler la situation. En 2016, le recouvrement des taxes minières n'était que de 28,13%. La réactualisation du code minier constitue de ce fait une action urgente et indispensable à entreprendre en vue d'offrir aux investisseurs, tant nationaux qu'internationaux, ainsi qu'au pays, un cadre législatif préservant les intérêts des uns et des autres.

En effet, la politique minière du Tchad est axée sur la promotion des investissements privés pour développer le secteur à la hauteur du potentiel géologique et minier du pays. La situation actuelle de la gestion minière qui ne permettait pas aux investisseurs intéressés d'accéder à des procédures ou données fiables sur le potentiel minier est améliorée. Le nouveau code minier tient compte de la conformité aux standards de l'industrie minière internationale. Il assouplit les conditions d'accès des investisseurs étrangers aux activités de recherche, accompagné de fortes incitations au développement d'un véritable tissu industriel local dans le secteur minier. Il prévoit un partage équitable de la rente et des revenus miniers entre l'Etat et les opérateurs miniers et un cadastre minier dynamique. Cependant, les autorités actuelles ne disposent pas des ressources ou des outils administratifs et techniques (y compris les moyens informatiques) adéquats pour l'enregistrement, le traitement et l'octroi des titres miniers. Il est pourtant indispensable de procéder à l'amélioration du système actuel d'octroi et de gestion des titres miniers pour (i) assurer un gestion responsable et transparente des droits miniers et de ses revenus; (ii) augmenter la confiance des investisseurs dans l'administration gouvernementale des titres miniers et la gestion des revenus; (iii) faciliter les audits; (iv) permettre de gérer et de contrôler en temps réel les recettes et droits miniers grâce à une base de données rationnelle qui pourra au besoin être mise en liaison avec les douanes, les finances publiques, etc. La mise sur pied du cadastre minier se présente comme solution à cette préoccupation. Il faut rappeler que le cadastre minier est une unité administrative responsable de l'octroi, de la gestion et de l'annulation des propriétés minières.

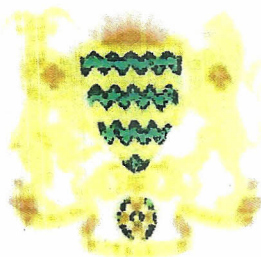
Somme toute, la question de la maîtrise des dimensions stratégiques et méthodologiques du développement reste centrale, notamment la maîtrise des instruments susceptibles d'assurer la liaison entre les objectifs de développement durable, la vision à long terme du développement, la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et le Plan national de Développement 2017-2021, tout comme la loi de finances, ainsi que la mise en place d'un système d'information et de la communication capable d'alimenter un processus effectif de suivi-évaluation. Cet enjeu est important car il déterminera le dispositif d'échanges réguliers d'informations stratégiques entre le Gouvernement et les partenaires au développement pour examiner l'état d'avancement des politiques économique et sociale du pays.

Au regard du contexte particulier de l'année 2016 marqué par les chocs macroéconomiques exogènes et sécuritaires, le présent Projet porte principalement sur l'appui à la diversification de l'économie et sa résilience aux chocs exogènes. Il s'agit principalement de :

- La mise en place d'initiatives de développement du secteur privé et de diversification économique ;
- La mise sur pied d'un cadastre minier.

II. STRATÉGIE

Le projet est en cohérence avec l'axe stratégique 3 du Plan National de Développement 2017-2021 qui porte sur le développement d'une économie robuste. Il est en lien avec la thématique de



REPUBLIQUE DU TCHAD



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PLAN DE TRAVAIL POUR L'ANNEE 2021

Titre du projet	Appui à la diversification de l'économie tchadienne
Axe stratégique du Plan National de Développement (PND 2017- 2021)	Axe III: Le développement d'une économie robuste et compétitive
Effet de l'UNDAF 2017-2021	Effet 7: D'ici à fin 2021, l'Etat met en œuvre une politique nationale de développement impulsant une croissance inclusive engendrant la création d'emplois et d'opportunités notamment en faveur des jeunes et des femmes y compris les réfugiés
Produit applicable du Plan stratégique du PNUD	1.1.1 Les capacités sont développées dans l'ensemble du gouvernement pour intégrer l'Agenda 2030, l'Accord de Paris et d'autres accords internationaux (y compris ceux d'Addis, de Beijing, d'Istanbul, de Quito, de Samoa et de Sendai) dans les plans et budgets de développement, et analyser les progrès vers l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), en utilisant des solutions innovantes et informées par des données
Agences gouvernementales de coordination	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé
Partie Responsable	PNUD

Résumé

Ce plan de travail annuel (PTA) est extrait du projet couvrant la période 2017-2021, conçu pour l'appropriation et l'opérationnalisation du cadre national de promotion du secteur privé dans la perspective de la diversification de l'économie, de la création d'emplois pour les couches vulnérables et de la promotion de la croissance inclusive. Il permettra également de mettre sur pied le cadastre minier.

En 2021, les activités du projet viseront à : (i) élaborer une stratégie pour l'entrepreneuriat féminin pour une meilleure autonomisation économique des femmes; (ii) vulgariser les textes et études sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf); et (iii) finaliser la mise sur pied du cadastre minier dynamique et le rendre opérationnel

Les activités dans le cadre de ce projet vont impliquer tous les acteurs du développement, dont le Gouvernement, le secteur privé, les organisations de la société civile ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Période couverte par le Projet :
Janvier 2017 – Décembre 2021

Numéro du projet : 00104688

Modalités de mise en œuvre : NIM (Appui
au NIM)

Budget annuel : 200 000 USD

**Ressources ordinaires du PNUD
allouées :** 200 000 USD

A financer : 000 USD

Approuvé par :

**La Ministre
du Développement Industriel, Commercial
et de la Promotion du Secteur Privé**

LAMINE MOUSTAPHA

Date :

17 7 MARS 20.

Le Représentant Résident

KAMIL KAYODE KAMALUDDEN

Date

I. ARTICULATION AVEC LES PRIORITÉS NATIONALES ET LA STRATÉGIE DU PNUD

La mise en œuvre des activités du projet dont est issu ce PTA répond aux priorités nationales déclinées dans le PND 2017-2021, notamment son axe stratégique 3 (le développement d'une économie robuste et compétitive). En outre, le projet est en cohérence avec l'axe programmatique « croissance inclusive » du Document de Programme Pays et vise spécialement l'atteinte du produit 1.1.1 du plan stratégique du PNUD de la période 2018-2021 (Les capacités sont développées dans l'ensemble du gouvernement pour intégrer l'Agenda 2030, l'Accord de Paris et d'autres accords internationaux - y compris ceux d'Addis, de Beijing, d'Istanbul, de Quito, de Samoa et de Sendai - dans les plans et budgets de développement et analyser les progrès vers l'atteinte des ODD, en utilisant des solutions innovantes et informées par des données)

II. ZONES D'INTERVENTION ET GROUPES CIBLES DU PROJET

Le projet dans son intervention aura une couverture nationale. Les bénéficiaires/cibles sont les principales institutions qui contribueront au processus de mise en œuvre et du suivi-évaluation des activités de renforcement de la contribution du secteur privé dans l'économie : le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie; le Patronat, la Société Civile et les milieux universitaires.

III. LES PROGRÈS ACCOMPLIS DE L'EXÉCUTION DU PROJET DE 2017 À 2020

Au cours de l'année 2017, l'appui à travers le projet a permis la formulation d'une stratégie nationale de développement du secteur privé (SNDSP) au Tchad. Cette stratégie était d'autant plus attendue du fait que lors de la Table Ronde de Paris pour le financement du PND 2017-2021, la majeure partie des annonces a été exprimée par des investisseurs privés. En 2018, l'appui a permis de valider la SNDSP et de réaliser l'étude diagnostic pour la mise en place du cadastre minier. La validation du rapport de cette dernière étude a été effectuée en début 2019, jetant les bases pour la mise en place du cadastre minier dynamique dont le processus de mise en place a démarré à la fin de la même année.

IV. DÉMARCHE DE VALIDATION DU PTA

Le PTA est extrait du Document de projet puis a fait l'objet de discussions entre le PNUD et les représentants du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, du secteur privé et des organisations de la société civile lors d'une réunion du Comité de Pilotage. Celui-ci a analysé et approuvé le projet pour ensuite le transmettre au Senior Management du PNUD pour examen avant la validation par la Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé et la Représentante résidente du PNUD. Tenant compte du contexte socio-économique du pays, fortement marquée par les effets de la pandémie de COVID-19, le projet a soutenu la formation entrepreneuriale des femmes et s'est focalisé sur la poursuite de la mise en place du cadastre minier dynamique, dont un important lot de matériels d'équipement a été acquis.

V. OBJECTIFS POURSUIVIS/PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS DANS LE PTA

Tenant compte du contexte socio-économique du pays, les appuis réalisables pour la diversification de l'économie, de la création d'emplois pour les couches vulnérables et de la promotion de la croissance inclusive sont :

- Élaborer une stratégie pour l'entrepreneuriat féminin pour une meilleure autonomisation économique des femmes,
- Vulgariser les textes et études sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf);
- Finaliser la mise sur pied du cadastre minier dynamique.
- Procéder au lancement officiel du cadastre minier dynamique

VI. PRÉSENTATION DES MÉCANISMES DE SUIVI-ÉVALUATION

Pour s'assurer de l'atteinte des objectifs visés à travers le PTA et de la prise en compte des préoccupations de toutes les parties prenantes, le PTA fera l'objet d'un suivi semestriel par le comité de pilotage, qui est chargé de donner des orientations stratégiques sur la mise en œuvre du PTA. Des rapports trimestriels seront produits pour évaluer le processus d'avancement de la mise en œuvre du plan de travail. La synthèse de ces rapports en un rapport annuel d'activités sera soumise au comité de pilotage pour validation.

PRODUITS ESCOMPTE	ACTIVITÉS PRÉVUES	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE				PARTIE RESPONSABLE	MONTANT
		T1	T2	T3	T4		
ACTIVITÉS PROGRAMMATIQUES							
Produit 1 : Les initiatives de développement du secteur privé et de diversification économique sont promues	Elaboration et validation de la stratégie de l'entrepreneuriat féminin						40 000
	Consultant international	X					15 000
	Consultant national	X				PNUD	10 000
	Atelier de validation technique		X			PNUD	10 000
	Atelier de validation politique		X			PNUD	5 000
	Formation entrepreneuriale pour les jeunes et les femmes		X	X			30 000
	Consultant national		X			PNUD	15 000
	Ateliers de formation		X			PNUD	15 000
	Dissémination de la ZILCAF et des études pour sa mise en œuvre dans le contexte tchadien	X	X				30 000
	Expertise nationale	X	X			PNUD	5 000
	Ateliers de sensibilisation et de dissémination	X	X			PNUD	25 000
	Participation des membres des institutions à des formations et conférences						20 000
Voyages missions			X	X	PNUD	20 000	
Total partiel pour le produit 1							120 000
Produit 2 : Les capacités nationales en gestion des industries extractives sont renforcées	Finalisation et opérationnalisation du cadastre minier dynamique						50 000
	Equipements supplémentaires	X					10 000

	Atelier de formation de l'équipe du cadastre	X	X			PNUD	10 000
	Atelier de validation du rapport technique final		X	X		PNUD	20 000
	Cérémonie de lancement officiel			X		PNUD	10 000
	Total partiel pour le produit 2						50 000
TOTAL DES COUTS PROGRAMMATIQUES							170 000

COUTS OPERATIONNELS							
Suivi-évaluation	X	X	X	X	PNUD		5 000
Carburant, lubrifiants, entretien et réparation	X	X	X	X	PNUD		3 000
Équipement fournitures de bureau	X	X	X	X	PNUD		6 000
Formations	X	X	X	X	PNUD		5 000
Communications	X	X	X	X	PNUD		5 000
Charges communes au Bureau	X	X	X	X	PNUD		6 000
TOTAL DES COUTS OPERATIONNELS							30 000

COUT TOTAL ANNUEL	200 000
--------------------------	----------------